

216C0233 FR0000184798-FS0072

21 janvier 2016

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

ORPEA (Euronext Paris)

Par courrier reçu le 21 janvier 2016, la société anonyme de droit belge Sofina¹ (31 rue de l'Industrie, 1040 Bruxelles, Belgique) a déclaré avoir franchi en hausse, le 18 janvier 2016, le seuil de 5% des droits de vote de la société ORPEA et détenir 3 180 000 actions ORPEA représentant 6 360 000 droits de vote, soit 5,28% du capital et 8,98% des droits de vote de cette société².

Ce franchissement de seuil résulte d'une attribution de droits de vote double.

¹ Les principaux actionnaires de Sofina SA sont Union Financière Boël, Société de Participations Industrielles, Henex SA et Mobilière et Immobilière du Centre SA.

² Sur la base d'un capital composé de 60 273 691 actions représentant 70 810 374 droits de vote en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.